

# Conditions générales

De location du camping La Pinède – 04800 Gréoux Les Bains

**La location** d'un emplacement ou d'un mobil home ne devient effective qu'après notre accord et après réception du contrat de location rempli, signé et accompagné d'un versement correspondant à l'acompte : 30% du séjour.

Emplacement de camping : minimum 100 €.

Location de mobil home : minimum 200 €.

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être sous louée ou cédée.

**Païement** : sont acceptés : les chèques, mandats, virements bancaires ou postaux, les chèques vacances et carte bancaire.

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

Emplacement : au plus tard la veille de votre départ. Sauf en juillet et août, solde à payer à l'arrivée.

Location de mobil home : au plus tard, un mois avant votre arrivée.

Attention, passé ce délai, vous ne bénéficierez plus de la garantie de votre location et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

## Annulation :

Toute annulation devra être justifiée et notifiée par courrier. Il vous sera retenu, ou vous restera à régler :

- Les frais d'annulation (25 €) et de la garantie annulation.
- A titre d'indemnité de rupture du contrat :
  - Un montant égal à 30 % du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévu d'arrivée,
  - Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

**Garantie annulation** : Si vous l'avez souscrite, vous rembourse l'indemnité de rupture du contrat ci-dessus indiqué, selon les conditions prévues par le contrat (maladie grave, accident grave, décès, licenciement,...)

## Arrivée :

Les emplacements sont disponibles à partir de 12h00.

Les locations sont disponibles à partir de 15h00. **Pensez à apporter vos draps, et linge de maison.**

En cas de retard à l'arrivée, l'emplacement ou la location redevient disponible, en absence de message, 24h00 après la date d'arrivée du contrat. La totalité du séjour sera exigée. Le retard ne pourra pas entraîner de réduction de prix.

La direction se réserve le droit de changer l'affectation des locations, nous essayons de satisfaire les demandes particulières en fonction de nos possibilités, sans pour autant les garantir.

## Départ :

Aucun départ anticipé ne donnera lieu à remboursement.

Les emplacements devront être libres le jour prévu du départ à 12h00.

Les locations devront être libres le jour prévu du départ à 10h00.

**Désistement sur site** : Les périodes réservées et non utilisées seront facturées.

**Cautions** : Une caution de 250 € est demandée à l'entrée, pour toute location de mobil home. Cette caution sera retournée, par courrier, sauf déduction de dégradations ou frais de nettoyage...la location doit être rendue en parfait état de propreté, dans le cas contraire il sera retenu une somme de 50 € sur la caution versée.

## Animaux :

Tolérés, les animaux doivent répondre à de bonnes conditions d'hygiène et être tenus en laisse en permanence. Ils doivent avoir leur carnet de vaccinations, à jour. Ils doivent être sortis du camping pour leurs besoins. En aucun cas, ils ne doivent rester seuls dans les emplacements ou locations. Attention, un seul animal admis par location.

**Circulation** : Aucun véhicule n'est autorisé à circuler dans l'enceinte du camping entre 23h00 et 5h45. De manière générale, il est demandé de respecter le calme à partir de 23h00.

**Piscine** : attention, comme dans toute piscine collective, les shorts longs sont interdits. Le règlement est affiché à l'entrée de la piscine, son application est stricte, sous peine d'exclusion.